

Avis de constitution

SOCIETE « TOGOLA TRANSIT » en abrégé « T-TRANSIT »

Siège ABIDJAN ABOBO ABOBOTE, Lot 523, Ilot 46

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 août 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOGOLA TRANSIT » en abrégé « T-TRANSIT »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire :

IMPORT-EXPORT, COMMERCE GENERAL, ET DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, et commerciales, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO ABOBOTE, Lot 523, Ilot 46

Dirigeant(s) M DIALLO MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08448 du 21/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50563/GTCA/RC/2024 du 21/08/2024

